



COMMUNE DE VERNEVILLE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE

Plan des Servitudes
1/5000^e

Servitudes d'utilité publique

A ₁	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	
AS ₁	Servitudes résultant de l'insaisissement de permis de protection des zones portables et militaires.	
I ₄	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	

T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières plan circulaire de 24 km centré sur l'aérodrome de Metz-Frescaty (sur l'ensemble du ban communal)

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques, concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.

PT 3 Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement instituées pour la protection de la circulation aérienne.

Le dossier relatif au plan des servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de CHAMBLEY, approuvé par arrêté ministériel du 03 novembre 2015, a été annexé au PLU.

Edition du document :	Date de référence :	Procédure en cours :
Approbation du PLU	DCM 29 / 01 / 2015	
Mise à jour	AM 15/06/2016	

Source: DDT Moselle